

S.I.V.U. BORDEAUX – MERIGNAC
Procès-Verbal du Comité Syndical
Séance du 10 mars 2022

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 janvier 2022
3. Point d'actualité : tableau de bord d'activité
4. Délibérations

FINANCES

- Budget Primitif 2022 D-2022/005
- Prix des repas pour l'exercice 2022 D-2022/006

5. Communication

Tableau de suivi des problématiques de stationnement

6. Questions diverses

Etaient présents à titre de titulaires :

Mesdames DELUC, JAMET et Monsieur BELPERRON

Etaient en visioconférence à titre de titulaires :

Mesdames DELNESTE, FAHMY, JUSTOME, SCHMITT

Etaient excusés :

Mesdames AMOUROUX, BOUVIER, DEMANGE, EL KHADIR, KUHN, LE BOULANGER et Messieurs ARFEUILLE, FEYTOUT, GIRARD

Etaient présents à titre technique :

Pour le SIVU : Madame VEZIN, Responsable Ressources Humaines et Affaires Juridiques et Messieurs SIMON, Directeur Général des Services, ABURTO, Directeur Général des Services, IAPICHINO, Directeur Technique, SANCHEZ, Responsable Adjoint Finances-Budget-Marchés, et CUNY, Responsable Adjoint Ressources Humaines et Affaires Juridiques.

Étaient en visioconférence en qualité d'auditeurs :

Madame DUVAL, Cheffe du Service Qualité, Prévention des risques et sécurité incendie de la Ville de Bordeaux et Monsieur LABARBE, Chef de service Qualité restauration & entretien de la Ville de Mérignac.

La séance est ouverte à 9 heures 37 par Madame JAMET, Présidente du SIVU.

Madame JAMET :

Je souhaite accueillir Monsieur Samuel ABURTO le nouveau Directeur Général des Services arrivé le 1^{er} mars. Je vous invite à vous présenter.

Monsieur ABURTO :

J'ai eu l'occasion de me familiariser avec l'établissement en le visitant de manière hebdomadaire depuis janvier. Monsieur SIMON m'accompagne jusqu'à la fin du mois de mars. J'arrive de la commune de Villenave d'Ornon où j'ai eu l'occasion de diriger le pôle Enfance-Jeunesse-Famille dont la cuisine centrale dépendait et, avant cela, le CCAS de la ville. J'ai donc acquis la vision interne d'une cuisine centrale mais également externe, celle des convives et des administrations clientes. Je remercie la Présidente, le Vice-Président et également les équipes du SIVU pour l'accueil qu'ils m'ont montré jusqu'ici. Je souhaite rencontrer dans les prochaines semaines l'ensemble des élus du comité syndical, ainsi que des élus impliqués dans notre champ d'activité ; cela sera l'occasion d'échanger sur les attentes liées notre établissement et sur les collaborations que nous pourrions construire par la suite.

Madame SCHMITT :

Je souhaite la bienvenue à Monsieur ABURTO. De plus, je tenais à remercier officiellement les équipes du SIVU qui ont su faire montre d'une forte adaptabilité depuis la fin du mois de janvier en répondant favorablement aux demandes de changement d'offre de service de la part de Bordeaux.

Madame DELNESTE se connecte à 9h41.

Madame JAMET :

Je vous propose d'élire le secrétaire de séance.

Madame SCHMITT est élue secrétaire de séance.

Madame JAMET :

Nous pouvons à présent passer à l'approbation du Procès-Verbal du 26 janvier 2022. Madame KUHN, secrétaire de séance, en a approuvé la rédaction. Avez-vous des observations ?

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

Points d'actualité

Madame JAMET :

Je laisse la parole à Christophe SIMON pour présenter, pour la dernière fois, les points d'actualité.

Monsieur SIMON :

Nous venons d'accueillir notre nouvelle Responsable Nutrition-Relations Clients, Madame HOTARECK, que vous aurez l'occasion de rencontrer lors des prochaines commissions de menus.

En termes d'activité, nous espérons que cette réduction présumée de pandémie augure un retour progressif de la fréquentation des convives puisque nous sommes aux alentours de 23 500 repas

pour les jours scolaires et 9 000 repas les mercredis. Cependant, les indicateurs du tableau de bord d'activité reprennent clairement les conséquences économiques du changement d'organisation de la ville de Bordeaux depuis fin janvier.

Toutefois, les indicateurs de satisfaction sont corrects mais toutes les informations ne nous ont pas été transmises, donc ils sont à considérer avec prudence. En outre, nous rencontrons de véritables difficultés avec nos fournisseurs. Je vous remercie de votre indulgence sur ce point, puisque nous subissons pleinement les contraintes d'approvisionnements et de coûts (énergie, coût de transport, coût des denrées...). Enfin, le budget prévisionnel est respecté tant au niveau alimentaire qu'au niveau de la masse salariale.

Madame JUSTOME se connecte à 9h47.

Madame JAMET :

A combien s'évalue l'impact de la revalorisation des échelles de catégorie C ainsi que de la bonification d'ancienneté de ces mêmes agents ?

Madame VEZIN :

27 700€, ce qui est conséquent mais que nous pouvons, a priori, intégrer dans notre budget. Cela sera à confirmer au fur et à mesure des mandatement des paies de l'année.

Monsieur SIMON :

En ce qui concerne les essais en cours sur l'utilisation des bacs inox, nous remarquons un fort engagement de l'ensemble des personnels des villes et du SIVU. Si le démarrage a été compliqué pour cadrer tous les protocoles, les essais semblent se dérouler aujourd'hui correctement. Les bacs inox semblent apporter davantage de qualité de présentation, de réchauffage et de goût. Quatre problématiques, au-delà du lavage, que nous avons anticipées semblent se confirmer :

- L'hermétisme des couvercles qui représentent 80% du prix de revient des bacs ;
- La gestion des arrondis : cela implique un choix stratégique entre des bacs plus petits qui ajouteraient des références supplémentaires et complexifieraient toutes les procédures ou des bacs plus grands mais moins remplis dont le résultat visuel ne serait pas forcément celui attendu. La fermeture par étiquette qui se fait actuellement pour les tests est inenvisageable à terme.
- La traçabilité des bacs : jusqu'ici nous assurons le suivi sanitaire des denrées uniquement or, avec des contenants réutilisables, nous serons obligés de créer des procédures de traçabilité pour les contenants également.
- Le poids, bien sûr, avec toutes les contraintes d'ergonomie, de transport et de mécanisation.

En outre, le groupement de commandes (TREMPLIN) animé par Madame Nathalie BEUGNOT, ingénieure en agroalimentaire, issue de la fonction publique hospitalière, a pu commencer le travail avec les différents intervenants : Bourgeat, fabricant de bacs inox, s'intéresse de près aux essais actuels et souhaite effectuer des visites au SIVU et dans les satellites. Enfin, le deuxième livre blanc d'AGORES, rédigé par Madame SALARIS-BORGNE, devrait être édité avant l'été.

Madame JAMET :

Avons-nous reçu des nouvelles de l'ADEME ? Pouvez-vous également faire un point sur les changements de conditionnements pour le portage à domicile avec une date prévisionnelle de mise en production ?

Monsieur SIMON :

Pour la demande de subvention auprès de l'ADEME, l'instruction du dossier est prévue pour mars avec une réponse en avril. Quant aux conditionnements pour le portage à domicile, nous prévoyons une réunion de travail au premier semestre avec un lancement, cet automne, de tests de bacs inox Cuitisan. Cependant, les industriels ne semblent pas opérationnels sur le sujet (problématique de joints, d'origine de l'inox, etc.) et commencent à peine à se lancer dans la Recherche et Développement. Bourgeat est, par exemple, en train de s'interroger sur l'opportunité de créer des prototypes pour cette offre de service. De plus, ces bacs spécifiques entraînent un besoin supplémentaire de place (environ 50 000 bacs uniquement pour le portage à domicile) pour le stockage, pour les machines dédiées au nettoyage et à l'utilisation (cuisson, conditionnement, étiquetage) auquel il sera difficile de répondre avant la fin du projet de restructuration-extension.

Madame JAMET :

Je n'avais pas conscience du délai de mise en œuvre et il ne me semble pas que celui-ci ait été évoqué en des termes aussi précis auparavant. Certaines villes semblent écopier d'amendes pour ne pas s'être mises en conformité avec la loi. Nous pouvons peut-être modifier notre stratégie et lancer un marché public spécifique pour externaliser tout ou partie de ce sujet ?

Monsieur SIMON :

Nous rencontrons BoxEaty et Citéo mais, en l'état actuel, il semblerait qu'eux-mêmes ne soient pas en mesure d'assumer immédiatement un tel travail, alors que ce sont les plus en alerte sur ces actualités. La réflexion doit toutefois se poursuivre, en effet.

Monsieur IAPICHINO :

Rappelons également qu'aucune solution technique conforme aux lois AGECE et EGALIM n'existe pour le potage et qu'aucune avancée industrielle n'est remarquée pour l'heure.

Madame JAMET :

Si personne n'a de remarque supplémentaire, je propose de passer aux délibérations.

DELIBERATIONS

D-2022/005 – Budget Primitif 2022

(Lecture est faite des documents)

Madame JAMET :

La différence de budget s'explique notamment par l'augmentation du prix de vente du repas aux Villes.

Madame DELUC :

C'est essentiel après 8 années de stagnation.

Madame JAMET :

Je laisse la parole à Monsieur SANCHEZ.

Monsieur SANCHEZ :

Nous avons estimé l'augmentation en prenant d'abord en compte les effectifs de convives tout au long de l'année. Nous nous sommes basés sur les chiffres de 2019 (légère baisse pour Bordeaux

mais légère augmentation de fréquentation pour Mérignac) en les multipliant par le nombre de jours de consommation. La part fixe des frais augmente également davantage, notamment à cause des hausses du coût des énergies et, dans une moindre mesure, celle de la masse salariale. La part variable des frais, celle liée à l'alimentation, a également été repensée au vu des éléments conjoncturels actuels. Enfin, pour la section d'investissement, le montant des dotations aux amortissements sera incrémenté au budget lors du budget supplémentaire.

Monsieur SIMON :

Ces dotations aux amortissements anticiperont le projet de restructuration-extension avec un dispositif d'autorisation de programme et de crédits de paiement (AP/CP).

Madame FAHMY :

Je soutiens, une fois de plus, l'augmentation du prix de vente pour une augmentation du budget du SIVU. Par ailleurs, pourrions-nous avoir une réunion spécifiquement dédiée au projet de restructuration-extension avant le débat sur le budget supplémentaire ?

Madame JAMET :

Effectivement, je propose une réunion en présentiel au SIVU avec les plans pour reprendre le projet dans sa globalité dans le courant du premier semestre.

Monsieur BERPERRON :

Nous aurons les éléments déterminants du projet d'ici juin, donc il sera possible de les soumettre à débat.

Madame SCHMITT :

J'ai, pour ma part, une question sur l'affichage des prix : vous êtes soumis à la TVA alors que la ville de Bordeaux ne l'est pas. Serait-il possible d'avoir un affichage des prix TTC et non HT pour plus de lisibilité ? De plus, je souhaiterais connaître les motivations de la différence de prix entre les adultes encadrants, les municipaux de Bordeaux et ceux de Mérignac.

Madame JAMET :

La différence de tarification s'explique par le nombre de composante dans les menus. Je souhaiterais que nous ayons une fiche récapitulative des typologies de menus par catégorie de convives et, également, la liste des sites municipaux de Bordeaux servis par le SIVU.

Monsieur SIMON :

Nous vous ferons passer ces informations et afficherons le prix en TTC également.

Monsieur IAPICHINO :

Pour information, vous avez d'ores et déjà les informations sur les plaquettes de menus (colonne de gauche) disponibles sur notre site internet.

Madame SCHMITT :

Nous aurons peut-être un travail d'harmonisation à faire dans notre commune sur la composition des menus des adultes actifs.

Madame JAMET :

Avez-vous d'autres questions ? je vous propose de passer au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

D-2022/006 – Prix des repas pour l'exercice 2022

(Lecture est faite des documents)

Madame DELUC :

Il s'agit bien du prix de vente SIVU aux villes et non pas des villes aux convives ?

Madame JAMET :

Exactement.

Madame FAHMY :

Il n'est pas fait mention du caractère renouvelable de l'augmentation tarifaire, faut-il le signaler ?

Madame JAMET :

Il s'agit d'une délibération annuelle donc nous devons obligatoirement reposer le débat chaque année, même si c'est bien la trajectoire signifiée dans le rapport sur les orientations budgétaires de 2022. Si personne n'a d'autres observations, je vous propose de passer au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Communication

Tableau de suivi des problématiques de stationnement

Monsieur SIMON :

La difficulté dernièrement rencontrée est le fait qu'un usager utilise la place de manutention devant l'école maternelle Lagrange jusqu'à 7h30 puisque l'interdiction de stationner commence à cette heure-là. Or, nous livrons avant 7h30, ce qui nous met en difficulté. Nous avons donc demandé aux services municipaux d'avancer l'horaire d'interdiction de stationnement.

Madame JAMET :

J'ai, pour ma part, remarqué, rue Georges Bonnac devant l'école St Bruno, le stationnement de l'un de nos véhicules sur la piste cyclable en double file, sans que je ne comprenne pourquoi.

Monsieur SIMON :

Nous transmettrons le message à nos équipes et essaierons de comprendre l'origine du problème pour le résoudre, si ce n'est pas qu'une question de mauvaise pratique. Je pense qu'il faut aussi commencer à engager les services techniques de Bordeaux, plus particulièrement, sur ces sujets qui sont mis en exergue avec les essais des bacs inox. Un travail conjoint sur le terrain peut être envisageable pour étudier toutes les possibilités d'aménagements des accès des satellites, le cas échéant.

Madame JAMET :

Les sites sont identifiés dans ce tableau ; nous savons donc déjà sur lesquels mobiliser les services de la ville.

Questions diverses

Madame FAHMY :

Je remercie Monsieur SIMON pour son engagement au SIVU que j'ai pu mesurer pendant ces deux ans.

Madame JAMET :

Je souhaite, de plus, souligner l'ensemble de la carrière de Monsieur SIMON, notamment pour ses actions au CCAS de Bordeaux. Le SIVU est un outil fonctionnel et engagé, c'est en partie de son fait. Madame VEZIN prendra également prochainement sa retraite après plus de 20 ans passés au SIVU.

Monsieur BERPERRON :

Je me joins à ces propos.

Monsieur IAPICHINO :

Nous organisons à cette occasion un pot de départ le 30 mars à 14h au SIVU pour lequel vous avez reçu une invitation.

Madame JAMET :

Sans autre question, je vous propose de lever la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures 28.